

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

du mercredi 22 février 2022

L'an 2022, le 22 février à 18h30, les membres de l'association départementale de l'OCCE d'Eure et Loir se sont réunis en visio conférence, via la plateforme zoom pro, et en présentiel, sur la convocation faite aux mandataires et aux administrateurs.

PRESENTS	Nom et prénom	Fonction	Représentant
Non adhérent à l'association départementale de l'Eure et Loir	Mohamed ZAHOU	Président	Ligue de l'enseignement 28
Adhérents mandataires ou représentants de la coopérative	Isabelle BENOIST	Directrice école Henri IV Chartres	école Henri IV Chartres
Membres du Conseil d'Administration	BONVALOT Nathalie COTELLE Christian KERNEVEZ Maëla LEGROS Eric ROSAMOND Arnaud TREFFEL Valérie TORRE Sylvie	Vice-présidente Trésorier Administratrice Président Administrateur Administratrice Secrétaire générale	AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir
Salariés	TREFFEL Valérie KERNEVEZ Maëla	Secrétaire comptable Animatrice pédagogique, enseignante détachée	AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir

ABSENTS ou EXCUSES	Nom et prénom	Fonction	Représentant
Non adhérent à l'association départementale de l'Eure et Loir	MÈGE Evelyne PAILLETTE Jérôme SOUILLARD Olivier GABAUD Carine BONNIN Valérie CHABOCHE Nadia PAGOT Stéphane DESGROUAS Thomas FÉRANT Catherine LEDOUX Sylvie CASSONET Olivier GRIMOUIN Pascale MURZEAU Nicolas	Inspectrice d'Académie Inspecteur d'Académie adjoint Commissaire aux comptes IEN Chateaudun IEN Nogent le Rotrou IEN Chartres 1 IEN Chartres 2 IEN Chartres 3 IEN Chartres 4 IEN Dreux 1 IEN Dreux 2 IEN ASH IEN CHATEAUNEUF EN THYMERAI	DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir AUDIT France DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir DSDEN d'Eure et Loir
Membres du Conseil d'Administration	RONCERAY Chrstine BELAYACHI Laurence DOMANCHIN Sonia	Administratrice Administratrice Administratrice	AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir AD OCCE - Eure et Loir

POUVOIRS	Nom et prénom	Fonction	NOMBRE DE POUVOIRS	POURCENTAGE du total
Membres du Conseil d'administration	Eric LEGROS	Président	1569	4,42 %
	Sylvie TORRE	Secrétaire générale	1546	4,36 %
	Laurence BELAYACHI	Administratrice	230	0,65 %
	Nathalie BONVALOT	Vice présidente	644	1,82 %
	Valérie TREFFEL	Administratrice	718	2,02 %
	Maëla KERNEVEZ	Administratrice	670	1,89 %
	Christian COTELLE	Trésorier	508	1,43 %
	Arnaud ROSAMOND	Administrateur	166	0,47 %
	Sonia DOMANCHIN	Vice Présidente	82	0,23 %
	Sandra MIGNOT	Administratrice	351	0,99 %
Mandataires	Isabelle BENOIST	école Henri IV CHARTRES	237	0,67 %
	Arnaud ROSAMOND	école La vallée SAINT REMY SUR AVRES	174	0,49 %
	Nathalie BONVALOT	école Semmelweis DREUX	167	0,47 %
Non Attribué			667	1,88 %
TOTAL			7729	21,79 %

Le quorum est atteint soit 7729 coopérateurs présents et/ou représentés sur un total de 35954 ce qui équivaut à 21,79 %. Selon nos statuts, le quorum minimal est de 10%. L'AG peut donc se tenir.

Monsieur Eric LEGROS, Président du Conseil d'Administration déclare l'ouverture de l'AG à 18h30.

La société AUDIT France, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception est excusée.

Le président a mis à disposition des membres à cette adresse <https://1drv.ms/u/s!AttcFfshrAi463ommVZSgB3Tg5qX?e=pPs9Cw>:

- un exemplaire de la lettre de convocation des membres
- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes avec l'avis de réception
- Les statuts de l'association
- les pouvoirs des membres représentés
- Le bilan, le compte du résultat et l'annexe du siège départemental arrêtés au 31 août 2019
- Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration
- Le rapport général du commissaire aux comptes
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code du commerce.

Monsieur le Président déclare que la liste des membres, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts ont été à la disposition des membres au siège social à compter de la convocation à l'assemblée générale.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La société AUDIT France, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée le 28 janvier 2022 par lettre remise en mains propres est excusée.

Une présentation mettant en lien rapport d'activité 2019-2020, projet d'activité et projet de budget est présenté à l'assemblée par les membres du conseil d'administration grâce à un support numérique (powerpoint) disponible à l'adresse suivante : <https://1drv.ms/p/s!AttcFfshrAi47A31LxHC7hJR9dn6?e=Xjhkvs>

Après en avoir délibéré, l'assemblée passe aux votes des résolutions suivantes :



Première résolution : Adoption du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 février 2021

L'assemblée générale après avoir consulté le compte-rendu de l'AG l'approuve.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : rapport d'activité 20-21

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport d'activité approuve les termes de ce projet.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Rapport financier du conseil d'administration du 2 février 2022

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport financier du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils ont été présentés qui font ressortir un déficit de 3198,52 €

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : quitus au trésorier

L'assemblée générale accorde le quitus au trésorier

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Rapport spécial du Commissaire aux comptes

L'assemblée générale approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale après avoir débattu sur le rapport des comptes annuels 2020-2021 prend part au vote.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve de déduire l'affectation du déficit au fond associatif soit 138 917 € en 19-20 contre 135 719 € en 20-21.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution : Augmentation de la cotisation

L'assemblée générale approuve la proposition de fixer le montant de la cotisation pour l'exercice 2022-2023 à 2,30 € par coopérateur, soit 0,05 € d'augmentation afin d'anticiper l'augmentation future de la part fédérale.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.



Neuvième résolution : Élection et réélection des membres du conseil d'administration

- Mme Nathalie BONVALOT, membre sortante du conseil d'administration, représente ce jour sa candidature.
- M Christian COTELLE, membre sortant du conseil d'administration, représente ce jour sa candidature.
- M Arnaud ROSAMOND, membre sortant du conseil d'administration, représente ce jour sa candidature
- Mme Isabelle BENOIST, directrice de l'école Henri IV à CHARTRES, présente sa candidature.
- Mme Sylvie BENARD, retraitée de l'éducation nationale, présente sa candidature.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.



Fin de l'Assemblée Générale à 20h30

